



fr.chabad.org

Les sages Juifs du Moyen-âge ont interdit la consommation de légumineuses (kitniyot) pendant Pessa'h, car leur texture est semblable à celle du 'hamets. Il est même possible de faire du pain à base de leur farine. Ainsi, certains pourraient en venir à se dire que, si, par exemple, du pain de maïs peut être consommé pendant Pessa'h, du pain de blé ou de seigle pourra l'être aussi. Cette interdiction concerne notamment le riz, les haricots, pois et fèves et le maïs.

Cette injonction fut acceptée unanimement par les Juifs ashkénazes ; de nombreux Juifs séfarades, cependant, continuent de consommer des kitniyot à Pessa'h. Si vous êtes séfarade, demandez à votre rabbin quelle est la coutume de votre famille et de votre communauté.

L'interdiction ne concerne que la consommation de kitniyot. Il n'y a pas d'obligation de détruire ou de vendre les produits à base de kitniyot avant Pessa'h.